

ATTENTION :
CE CIRCUIT FAIT L'OBJET D'UNE FERMETURE DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS CAR CELUI-CI TRAVERSE UNE ZONE DE CHASSE.

SITUATION

- Lalande en Son à l'Ouest du département, situé à 25 km de Beauvais

PARKING

- Mairie de Lalande en Son

A VOIR EN CHEMIN

- Paysages bocagers du Pays de Bray picard
- Réserve naturelle régionale des Larris et des Tourbières de Saint Pierre ès Champs avec son sentier pédagogique
- Site du Mont Sainte Hélène avec son sentier pédestre balisée (sa table d'orientation)
- L'espace nature des Tourbières à Saint Pierre ès Champs
- Abbatiale et Sainte Chapelle de Saint Germer de Fly
- Musée des Arts et Traditions Populaires à saint Germer de Fly
- Table d'orientation de la colline Sainte Hélène à Saint Pierre ès Champs
- Forêt domaniale de Thelle et son sentier pédagogique

1. Respectons le tracé des sentiers et n'utilisons pas de raccourcis pour éviter l'érosion des espaces naturels sensibles ou la dégradation des cultures.
2. Ne laissons ni trace de notre passage ni déchets.
3. Ne faisons pas de feu et ne jetons à terre ni mégots, cigarettes ou allumettes.
4. Tenons les chiens en laisse.
5. Respectons la nature, la faune et la flore.
6. Soyons prudent en période de chasse.
7. Restons courtois avec les riverains et les personnes rencontrés sur les chemins.



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE BRAY
11 Place de Verdun
60850 SAINT GERMER DE FLY
03 44 82 62 74
contact@ot-paysdebray.fr
www.ot-paysdebray.fr

BALISAGE DES SENTIERS PÉDESTRES

TOUT DROIT

MAUVAISE DIRECTION

TOURNER À DROITE

TOURNER À GAUCHE



SENTIER DE RANDONNÉE N°3
11 KM – 2 HEURES

➤ CIRCUIT

Sente des Landes

n°3

Attention : ce circuit fait l'objet d'une fermeture du 1er octobre au 31 mars car celui-ci traverse une zone de chasse.

- ➊ **Départ : Parking de la mairie de Lalande en Son.** Face à la mairie, prendre à gauche.
- ➋ A la mare, tourner à droite **rue du Puis** puis à gauche entre les deux maisons quelques mètres plus loin (GR125 et GR225). Descendre le bois.
- ➌ Arriver sur la route, tourner à gauche.
- ➍ Après le grand virage, prendre le chemin sur la droite entre deux pâtures (quitter le GR). Entrer dans le bois.
- ➎ A la sortie du bois, au croisement de la D105, prendre la direction **Puisseux en Bray / le Michelet** à gauche. Traverser **le Michelet**, passer devant l'arrêt des cars. Entrer dans **Puisseux en Bray** et descendre la route.
- ➏ Dans le virage, prendre le chemin à droite (ici, itinéraire VTT Décathlon). Longer la parcelle de conifères sur votre gauche.
- ➐ Entrer dans **le bois de l'Eclat** et continuer jusqu'au grand carrefour. Tourner à droite.
- ➑ A la sortie du bois, prendre à droite sur la route puis monter la rue direction **Le Tronquet**. Traverser **Le Tronquet** puis continuer à droite.
- ➒ Juste avant le croisement, prendre le chemin sur la gauche et suivre le chemin forestier. A la sortie du bois, longer tout droit entre les cultures pour rattraper le chemin.
- ➓ A la route, tourner à gauche, pour entrer dans le village de **Lalande en Son**. Suivre la route jusqu'à la mairie.

